



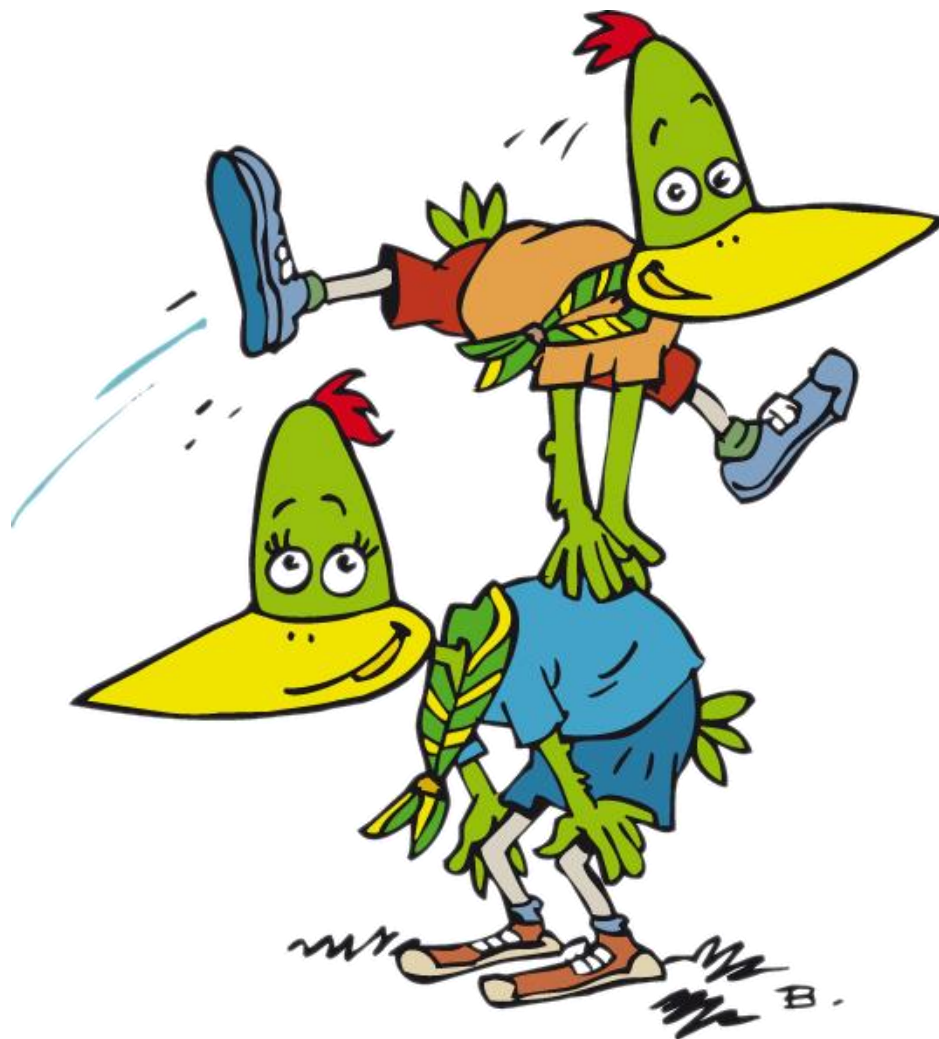
CAMP 2015

Du 1^{er} au 11 août

Patro St. Nicolas et St. Pierre
de Luttre et Liberchies

à

PURNODE



Chers Parents,

L'objectif de ce carnet est de vous présenter brièvement le camp Patro qui aura lieu à **Purnode du 1^{er} au 11 août**. Nous espérons que vous y trouverez tous les renseignements que vous souhaitez. Si toutefois, il vous restait une hésitation, n'hésitez pas à nous contacter.

Temps fort de la vie Patro, source de souvenirs inoubliables et prise d'autonomie formidable, un camp est une étape importante pour les enfants.

Toute l'équipe d'animation souhaite donc que sa suppression ne serve pas de « punition » en cas de problème, scolaire ou autre.

En vous remerciant de votre attention et de la confiance que vous nous accordez, nous vous souhaitons de bonnes vacances et espérons pouvoir compter sur vos enfants.

L'équipe d'animation,

Anais, Laura, Liolana, Luc, Marjorie, Nikita, Nina, et Thomas

Modalités :

L'inscription au camp n'est valable que si l'autorisation parentale est remplie et rendue à un responsable.

Le paiement du camp est à verser le plutôt possible sur le compte n°

BE66 0341 6929 2243

Le prix du camp est de **80€** pour le premier enfant et **60€** pour les autres enfants vivants sous le même toit. Cependant, pour les participants qui ne sont pas encore affiliés, il faut ajouter **11€** pour couvrir les frais d'affiliation (et donc d'assurance). En effet, il est inconcevable que nous prenions le risque de partir au camp avec quelqu'un qui n'est pas assuré, nous supposons que tout le monde comprendra aisément pourquoi...

Un acompte de 30€ (20€ pour les autres enfants vivants sous le même toit) doit être versé sur le compte ci-dessus pour valider l'inscription au camp. En communication pour le paiement comme pour l'acompte, indiquer : Camp Patro 2015 et le(s) nom(s) de(s) enfant(s).

Subsides de l'ONE :

Depuis plus de dix-sept ans maintenant, notre patro est agréé et subsidié par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE). Depuis dix ans, une réforme fiscale permet de déduire de ses revenus imposables les frais de garde d'enfants de moins de douze ans dans un centre de vacances reconnu par l'ONE. C'est pour cela que les parents d'enfants de moins de douze ans lors de leur participation au camp de 2014 se sont vus remettre une attestation leur permettant de déduire des frais de camp de leurs revenus imposables.

Cette déduction fiscale peut être accordée jusqu'à 11,20 euros par jour de garde : on en est loin dans nos camps Patro. C'est pour cela que notre trésorier vous propose la chose suivante : si vous payiez **8 euros** de plus, par enfant, pour l'inscription au camp, ces 8 euros pourraient couvrir d'ores et déjà l'affiliation de votre enfant pour l'année prochaine. Vous n'avez rien à y perdre, et si les conditions de fiscalité et d'âge sont remplies, vous pourriez y gagner quelques euros. Cette attestation fiscale vous sera remise après le camp, en même temps que l'attestation destinée à la mutuelle.

Si ce n'est pas clair, parlez-en à un des animateurs ou téléphonez au trésorier au 0497/83.87.67. Si vous avez compris, ne dites pas « le camp a augmenté de 8 euros » mais bien « le camp a encore diminué cette année grâce aux animateurs formés qui permettent d'obtenir des subsides et des déductions fiscales via l'ONE »... ;-)

Pour tout contact, questions, renseignements avant le camp :

Pour les Benjas :	Anaïs	(Alpaga)	0479/28.87.68
⇒ 6-9ans	Liolana	(Tarpan)	0472/39.55.54
Pour les Chevaliers :	Nina	(Kallima) - Présidente	0474/82.46.90
⇒ 9-12 ans	Laura	(Cymric)	0470/23.10.80
	Nikita	(Sapajou)	0470/54.03.94
Pour les Conquérants :	Marjorie	(Pika) –Vice-Présidente	0471/84.44.03
⇒ 12-14 ans	Thomas	(Racoon)	0494/16.59.23
Pour les Grands :	Luc	(Kodiak)	0485/18.40.49
⇒ 14 ans et +			

Avant de priver votre enfant de camp pour une question d'argent, contactez A-M. Vandamme au 0497/83.87.67 ou parlez-en à un animateur. Une participation accrue de la caisse Patro est probablement envisageable.



Veille du départ

Le 31 juillet, de 19h30 à 20h30, il vous sera possible de venir déposer les bagages **que vous ne sauriez pas emmener** dans votre véhicule au local Patro, à Luttre. Pour des raisons d'organisation, nous vous demanderons de nous en avertir au plus tard pour le 20 juillet.

Arrivée

Nous attendons les enfants le **samedi 1^{er} août entre 17h30 et 18h30 à Purnode** (cfr. plan en annexe). Nous vous demandons de bien vouloir respecter la fourchette horaire pour des raisons de bonne organisation. Nous vous invitons à passer le premier repas en notre compagnie. Ce qui vous permettra d'installer vos enfants à votre aise et de bien commencer le camp tous ensemble. Pour d'élémentaires raisons d'organisation, nous vous demandons de remplir le talon de réservation ci-dessous. Nous espérons vous voir nombreux à ce repas.

Retour

Nous vous donnons rendez-vous le **mardi 11 août entre 10h30 et 11h30 à Purnode** également. Merci de respecter cette fourchette horaire afin de ne pas priver votre enfant de la fête que doit être le dernier rassemblement ni d'empêcher les animateurs de ranger correctement les locaux pour les occupants suivants.



Talon à remettre à un animateur avant le 20 juillet

Monsieur / Madame

accompagné(e) de 0 / 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6 / 7 /...../ personnes
(sans compter les participants au camp)

participera au barbecue (5 €) du 1^{er} août au soir OUI / NON

sera dans l'incapacité d'organiser le transport de ses 1 / 2 / 3 / 4 / 5 enfants

lors du trajet aller (01/08/10) OUI / NON

lors du trajet retour (11/08/10) OUI / NON

ITINERAIRE PROPOSE

1. Autoroute A54/E42 Luttre – Charleroi
2. Autoroute A15/E42 vers Namur-Liège
3. Suivre la direction A4/E411 sur Namur-Luxembourg
4. Prendre la sortie 19 et continuer sur Chaussée de Dinant (continuer sur environ 7 km) – Vers Huy/Spontin/Yvoir
5. Prendre à droite Rue de la Brasserie
6. Et suivre les flèches Patro jusqu'à la Grand Place (la salle Paroissiale se trouve annexée à l'église, à côté de la Brasserie du Bocq).

Parlons courrier....

Il peut être adressé aux enfants comme suit :

Mr (ou Melle)..... (Nom et Prénom)
Patro Saint-Nicolas et Pierre
Salle Paroissiale
Grand Place
5530 Purnode



Oserions-nous rappeler comme les enfants adorent recevoir des nouvelles, c'est pourquoi il est peut-être intéressant de fournir cette adresse aux grands-parents, parrain, marraine et compagnie, ...

En cas d'urgence, **ET EN CAS D'URGENCE UNIQUEMENT !!!** Vous pouvez joindre Nina (Présidente) par téléphone au 0474/82.46.90 ou Marjorie (Vice-Présidente) au 0471/84.44.03. Nous vous demandons aussi expressément de **ne pas confier de GSM aux enfants !!!!! Merci.**

Conseils et astuces pratiques pour le camp :

- ✓ Idéalement, tous les effets personnels seront marqués des nom et prénom de l'enfant... En pratique on reconnaît plus facilement un pull que des chaussettes blanches et on abandonne plus vite sa casquette que sa valise... Ne pas oublier le foulard (ça aussi tout le monde a le même).
- ✓ Avant le départ, on traitera les cheveux, sacs de couchage et manteaux et couvre-chefs avec un **produit anti-poux**. Les poux se propageant très vite, nous vous demanderons d'être vigilants sur ce point.
- ✓ Faites participer l'enfant à la confection de son sac, il saura ainsi ce qu'il a et où.
- ✓ Prévoyez des enveloppes complétées avec timbre et adresse, du papier et de quoi écrire, sinon vous ne recevrez pas beaucoup de courrier...
- ✓ Pas de GSM, de couteau, de canif, de briquet, de lecteur mp3. C'est aussi bien... Les consoles de jeux, ce n'est pas la peine d'en prendre non plus ;-)

Argent de poche

L'argent de poche n'est en aucun cas nécessaire.

Si vous souhaitez néanmoins que vos enfants disposent de quelques Euros (pour une carte postale, un timbre...) nous vous conseillons de remettre une enveloppe contenant ceux-ci à son nom à son animateur ou animatrice.

REGLEMENT

1. Tout enfant est responsable de ses effets personnels.
2. Il est interdit de quitter le camp et ceci à toute heure du jour (et de nuit) sauf autorisation spéciale.
3. La politesse, le bon langage et le respect des décisions prises sont de rigueur.
4. Interdiction d'entrer dans l'intendance, dans les chambres des animateurs et dans l'infirmierie sans autorisation spéciale.
5. La vaisselle doit être faite convenablement !
6. La nourriture coûte cher et est précieuse, ne la gaspillez pas !
7. La location des bâtiments coûte cher aussi ; il s'agit donc de ne pas dégrader le matériel.

L'enfant non soucieux de cela devra rembourser ce qu'il aura abîmé !

8. La propreté est à respecter en tout lieu et surtout aux W.C. et aux douches.
9. Chacun mérite respect et considération de tous. Un effort particulier est donc demandé.
10. Que ce soit sur la route, dans les bois, dans les locaux, lors de baignades ou durant les jeux, la prudence est indispensable.
11. Il est strictement interdit de jouer avec le feu.

Signature de l'enfant :

LISTE DES EFFETS A EMPORTER

Toilette

- savon + 1 boîte
- 4 gants de toilettes
- 4 essuies
- 1 brosse à dents + étui
- dentifrice
- gobelet
- peigne ou brosse
- shampooing
- crème solaire (haute protection)
- cotons-tiges
- serviettes hygiéniques (au cas où...)

Chaussures

- Chaussures de tissu
- chaussures de marches
- bottes en caoutchouc
- baskets
- pantoufles ou espadrilles

Literie

- lit de camp ou matelas pneumatique
- sac de couchage
- couverture (plaid) (facultatif)
- ton nounours !!!
- un pot de choco ou de confiture

Linge de rechange

- le foulard Patro (obligatoire !)
- 5 shorts
- 2 pantalons
- 1 training (facultatif)
- 10-12 slips ou petites culottes
- 14 paires de chaussettes (minimum)
- 3 pulls ou sweat-shirts
- 10 t-shirts ou polos
- maillot de bain (pour la piscine)
- bonnet de bain (pour la piscine)
- essuie de bain (pour la piscine)
- mouchoirs
- sac pour le linge sale
(une taie ou un sac à linge en tissu, surtout pas en plastique)
- pyjama
- vêtement de pluie (anorak ou K-Way)

Divers

- une casquette
- un sac de randonnée (pour les +12 ans)
- un petit sac à dos (pour les -12 ans)
- une gourde solide (qui ne fuit pas)
- une lampe de poche + piles
- un livre

Ni canif, Ni couteau, Ni briquet, Ni GSM, Ni objet de valeur !!!

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou vol d'un objet non autorisé au camp

N'oubliez pas non plus, en arrivant au camp, de rendre à Nina :

- la fiche médicale complétée de votre enfant
- sa carte SIS
- sa carte d'identité
- et éventuellement son argent de poche

Autorisation parentale



Je soussigné,

Nom : Prénom :

autorise mes enfants (Noms, prénoms) Père / Mère / Tuteur

..... Père / Mère / Tuteur

..... Père / Mère / Tuteur

..... Père / Mère / Tuteur

(Biffer les mentions inutiles)

à participer au camp du Patro qui se déroule du 01 au 11 août 2015 à Purnode.

- Durant le camp, je place les enfants susmentionnés sous l'autorité et la responsabilité des animateurs de leur section

Fait à

Le

Signature :